

Bien chers collègues,

Nous avons tous repris dans un cadre "confiné" depuis maintenant quelques jours et poursuivons, chacun à notre niveau, le travail à distance dans la continuité des pratiques engagées, ou parfois avec quelques ajustements, en tirant peut être quelques enseignements à la phase qui a précédé la période des congés scolaires. La dynamique du travail à distance est donc repartie, malgré ses limites et ses imperfections.

De nombreuses questions sont encore en attente de réponses et il va falloir encore faire preuve de patience avant que les décisions ne soient prises par le Ministère. Elles ne devraient pas tarder à nous parvenir, par l'intermédiaire des divisions des examens et concours et par les FAQ dont vous connaissez l'accès. Par prudence, je préfère ne pas m'avancer sur une date précise. Nous en saurons plus alors, sur le maintien ou non des stages de TS1, les modalités de renseignement des livrets scolaires, la prise en compte du projet technologique en STL et des stages de BTS.

Dans l'immédiat, je vous encourage à poursuivre le travail à distance auprès des élèves et des étudiants, pour lesquels nous saurons fin mai s'ils pourront rejoindre les établissements à partir du mois de juin. La décision dépendra, entre autre de la situation sanitaire des départements et du protocole sanitaire basé sur l'avis du conseil scientifique. Parmi les pistes pédagogiques, on peut recenser des réunions en classe virtuelles pour répondre aux questions des élèves en plus des temps d'échanges à caractère disciplinaire, des travaux à rendre, la plateforme Moodle pour des exercices interactifs autocorrigés et le suivi des travaux à distance par l'enseignant, des échanges de documents et réponses aux questions des élèves, l'exploitation de vidéos repérées ou réalisées par vous-mêmes, ....

Enfin, dans la perspective de la rentrée de septembre, vous serez destinataires des documents supports et ressources qui devaient vous être présentés lors des journées de formation qui ont été annulées, notamment pour l'enseignement de biotechnologies en classe de terminale STL et l'enseignement de C-BPH en classe de terminale ST2S. Je vous les communiquerai lorsqu'ils auront été finalisés et répondrai à vos questions dans un second temps, en y associant les professeurs formateurs. Je préciserai un peu plus tard les modalités qui seront établies pour ces informations/formations.

Je vous remercie de votre engagement ainsi que de votre patience, en cette période inédite.

Bien cordialement,

--



**Isabelle FALLER**  
IA-IPR Biotechnologies - Biochimie  
Rectorat de l'académie de Strasbourg  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cedex 9  
Tél. 03 88 23 39 38 | P. 06 45 27 34 10  
[www.ac-strasbourg.fr](http://www.ac-strasbourg.fr) | [Twitter](#)



Extensions de mission : académies de Nancy-Metz et Reims